

CHAPITRE DIXIÈME

De son détachement
de ses parents et de toutes les créatures.

EN se donnant à Dieu, le Père Champagnat lui fit le sacrifice de tout ce qu'il avait au monde, afin de n'aimer plus que lui et d'être tout à lui. Ainsi, on ne le voit plus s'occuper des choses de la terre ni même de ses parents. Si, pendant ses classes, il vient passer ses vacances auprès d'eux, il reste étranger à leurs affaires temporelles et se contente de les édifier, de les instruire et de les porter à Dieu autant qu'il dépend de lui. Lorsqu'il fut prêtre et dans l'exercice du saint ministère, il ne vint dans sa famille que par occasion et lorsqu'il était obligé de visiter l'établissement des frères de Marlies. En embrassant l'état ecclésiastique, son intention avait été de servir l'Eglise, de procurer le salut des âmes, et non d'être utile à sa famille. Aussi, bien que ses frères se trouvassent dans le besoin, jamais ils ne reçurent de lui aucun secours pécuniaire; il ne voulait pas même qu'ils lui parlassent de leurs affaires temporelles. Pourtant, un jour un de ses frères, se trouvant dans un grand besoin, vint le trouver et le pria avec tant d'instances de lui prêter une certaine somme d'argent, que le Père, qui avait le cœur extrêmement bon et sensible, se laissa gagner et lui remit la somme qu'il désirait. Mais son frère était à peine parti que, se reprochant d'avoir trop écouté la nature et craignant que cette faiblesse qu'il avait eue ne fût un mauvais exemple donné aux frères de l'Institut, il fit aussitôt courir après son frère pour

réclamer la somme qu'il venait de lui prêter, et le frère qu'il envoya avait ordre de ne pas rentrer dans la maison sans l'apporter. Le bon Père ne fut tranquille que quand il vit cet argent sur sa table.

Le détachement des parents et des biens de la terre est la première disposition que Dieu met dans le cœur d'une personne qu'il appelle à la vie religieuse; car ce détachement est le fondement de la perfection évangélique. *Si vous voulez être parfait*, dit Notre-Seigneur, *allez, vendez tout ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres; puis venez, et suivez-moi. Si quelqu'un vient à moi*, ajoute-t-il ailleurs, *et ne hait pas son père et sa mère, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple*. Quiconque vient en religion avec une bonne vocation, apporte toujours cette disposition; il est détaché de ses parents, des biens qu'il laisse dans le monde et il n'a d'autre désir que celui de se donner entièrement à Dieu. Le bon Père était si convaincu de cette vérité, qu'il ne craignait pas d'affirmer que l'on peut juger ordinairement de la vocation d'un jeune homme par la disposition où il se trouve à ce sujet : aussi, il ne comptait pas sur la persévérance de ceux qu'il voyait encore attachés trop humainement à leur famille ou à ce qu'ils laissaient dans le monde. « Pour rester en religion, disait-il, il faut y venir tout entier, et ne pas se contenter d'y mettre un seul pied, comme font ceux qui n'y viennent que pour voir, que par forme d'essai, ou qui craignent de payer la pension du noviciat. »

Un jeune homme, qui depuis quelque temps se disposait à entrer dans l'Institut, y vint enfin après bien des hésitations et apporta toute la pension de la première année de son noviciat. En parlant de ce sujet à un des frères, le Père lui dit : « Un tel est arrivé avec une bonne marque de vocation; je compte maintenant sur lui. » Comme le frère demandait quelle était cette marque de vocation : « Ce sont, répondit-il, les trois cents francs qu'il m'a remis. Ce jeune homme a gagné cet argent; il n'en ferait pas le sacrifice s'il

n'était détaché des biens de la terre, et s'il n'était résolu de persévérer malgré les difficultés qu'il s'attend à rencontrer dans l'état religieux. »

« Pour être heureux en communauté, répétait souvent le pieux fondateur, il ne faut pas y venir et y rester en qualité de domestique, mais en qualité d'enfant de la maison. La sainte Ecriture nous apprend que l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme. Eh bien ! le religieux aussi, s'il veut être heureux dans son saint état, s'il veut avoir toutes les consolations de la religion, doit quitter son père, sa mère, ses frères, ses sœurs et tout ce qu'il a dans le monde pour s'attacher à ses supérieurs, à ses confrères et à l'Institut qui devient sa famille. Celui donc qui ne se donne pas tout entier à sa communauté et qui ne travaille pas à prendre les sentiments d'un enfant bien né, n'est pas un religieux, mais un domestique. Or, voulez-vous savoir quelle différence il y a entre le frère domestique et le frère qui est enfant de l'Institut ? Le frère domestique regarde le supérieur comme un maître, comme un gendarme, qui le surveille ; d'où il suit qu'il le craint et le redoute, qu'il fuit sa présence, lui cache le détail de sa conduite, et plus encore ses défauts ; qu'il se méfie de lui et s'imagine facilement que le supérieur le maltraite, qu'il lui en veut, lui fait de la peine et le corrige sans raison. Le frère domestique regarde ses frères comme des étrangers ; aussi il est pour eux sans charité sans attention, sans honnêteté, sans prévenances. Tout occupé de sa personne, de ses propres intérêts, il prend pour lui ce qu'il y a de mieux, de moins pénible, sans s'inquiéter si ses frères souffrent, s'ils sont trop surchargés et s'ils sont dans le besoin. Le frère domestique est indifférent aux intérêts de la communauté : peu lui importe qu'elle prospère ou qu'elle aille en décadence ; c'est pourquoi il ne remplit son emploi que par manière d'acquit ; il est sans zèle, sans dévouement pour le bien commun ; il est prodigue, il voit gâter les choses sans s'en inquiéter, et laisse dépérir le mo-

bilier et les objets qui lui sont confiés plutôt que de se donner la peine d'en prendre soin.

« Le religieux qui est enfant de la maison agit tout différemment. Il regarde et il aime le supérieur comme son père ; il a une foi entière à ses paroles et s'abandonne absolument à sa direction. Persuadé que le supérieur ne veut et ne cherche que son bien, il reçoit ses avertissements et ses réprimandes comme des témoignages d'affection, comme des preuves de la plus tendre amitié. Loin de cacher ou de dissimuler ses défauts et ses fautes, il est le premier à les faire connaître, et il n'est content que lorsque le supérieur connaît toute sa conduite et toutes les peines de son âme. Le religieux qui est enfant de la maison regarde les membres de l'Institut comme ses frères ; aussi on le voit tout occupé à les aider, à les soulager, à leur rendre service ; partout il prend leur parti, les soutient, les défend, excuse et cache leurs défauts. Le religieux qui est enfant de la maison, n'aime rien tant après Dieu que son institut ; il n'a rien tant à cœur que de le voir prospérer, se développer, conserver son esprit, atteindre son but en procurant la gloire de Dieu et le salut des âmes. Se regardant avec raison comme obligé de contribuer pour sa part au bien de l'Institut, il s'efforce de donner partout l'exemple de la régularité, de la piété, de la soumission, du bon esprit, du dévouement, ne craignant ni peine, ni travail pour procurer le succès des écoles, la bonne administration du temporel des maisons, et ne reculant devant aucun sacrifice lorsqu'il s'agit du bien commun, de l'édification, de l'utilité des frères et du service de l'Institut. Le religieux seul qui a les sentiments et l'esprit de famille, trouve en religion le centuple de bien et de contentement promis par Jésus-Christ. Comme il ne vit que pour son institut, comme il se dévoue au bien de ses frères, et qu'il ne laisse échapper aucune occasion de leur être utile, de leur faire plaisir, on le paie de retour, on lui rend au centuple ce qu'il donne : on l'aime, on se sacrifie

pour lui, tous les cœurs lui sont dévoués, et il a autant de serviteurs ou plutôt autant de frères, autant d'amis qu'il y a de membres dans l'institut. Quant au frère domestique, non seulement il n'a pas le centuple, mais il n'y a même pour lui en religion de satisfaction et de contentement d'aucune sorte. Comme il n'aime véritablement aucun de ses frères et qu'il vit en égoïste, il n'a les sympathies de personne : on le supporte, on évite de l'offenser, parce que la charité chrétienne le demande ; mais on ne saurait avoir pour lui les égards et les attentions qu'il n'a pas pour les autres, ni lui témoigner les sentiments d'amitié qu'il ne comprend pas et pour lesquels son cœur n'est pas fait. Aussi, je ne crains pas de le dire, il n'y a guère d'hommes plus malheureux que le religieux qui n'a pas l'esprit de famille, c'est-à-dire qui n'est pas dévoué à son institut, qui conserve ses affections pour ceux qu'il a quittés, et qui vit en communauté comme un étranger, comme ayant son bien et son trésor ailleurs. »

« Le détachement des parents, disait-il dans une autre instruction, est une chose si nécessaire à un religieux que s'il vient à perdre cette disposition, et s'il laisse pénétrer dans son cœur l'amour de la chair et du sang, il perd en même temps l'esprit religieux et l'amour de sa vocation. J'ai toujours remarqué que celui qui tient beaucoup à ses parents tient peu à sa vocation ; que celui qui s'occupe beaucoup de ses parents s'occupe peu de sa perfection et même de l'affaire de son salut. Beaucoup de religieux se sont perdus par une fausse compassion pour leurs pères et pour leurs mères. Plusieurs, après être devenus apostats, sous prétexte de les assister, n'ont servi qu'à les ruiner par des dilapidations, et à rendre leur vieillesse malheureuse par le dérèglement de leur conduite.

« Un des pièges les plus dangereux du démon est de porter un religieux à s'occuper des affaires temporelles de ses parents, ou, par une fausse compassion, à s'exagérer leurs besoins et à se croire obligé de les aider par des moyens que

la religion n'approuve pas. L'ennemi du salut va même jusqu'à faire croire à quelques-uns qu'il leur est permis d'abandonner leur vocation pour les assister. Il est certain qu'un enfant est obligé d'assister ses père et mère, lorsqu'ils sont hors d'état de pourvoir à leur subsistance ; mais il est extraordinairement rare qu'un religieux soit tenu d'abandonner sa vocation pour satisfaire à ce devoir. En effet, pour qu'il se trouve dans ce cas, de l'avis de tous les théologiens, il faut :

« 1^o Que les besoins de ses père et mère soient extrêmement graves.

« 2^o Qu'il n'y ait point d'autre moyen de les assister.

« 3^o Que le religieux, en quittant sa vocation, soit certain de pouvoir leur être utile.

« 4^o Qu'en cela il ne suive pas sa propre inclination, sa propre volonté, et ne soit pas le juge de la gravité du besoin de ses parents, ni des moyens d'y pourvoir ; mais qu'il se conduise par l'avis de son supérieur, qui seul a le droit de décider ce que le religieux doit faire et de quelle manière il doit aider ses parents.

« 5^o Qu'il rentre dans la religion et en reprenne les exercices, dès que les besoins de ses père et mère cesseront par leur mort ou autrement. »

Un frère sollicitait la permission de se retirer, sous prétexte d'assister sa mère qui était veuve et n'avait point d'autre enfant. Le Père représenta en vain à ce frère que cette pensée était une tentation du démon, qui, jaloux de le voir vivre dans la crainte de Dieu, voulait le jeter dans le monde, où, vu sa faiblesse et ses inclinations, sa vertu ne manquerait pas de faire un triste naufrage ; que d'ailleurs, au lieu d'être utile à sa mère, il ne pourrait que l'affliger et lui rendre la vie malheureuse. Ce que le Père avait prévu arriva : après sa sortie, le jeune homme ne se rendit pas même chez sa mère ; bien plus, il passa plusieurs fois devant la maison paternelle sans y entrer, et la pauvre mère n'apprit la sortie

de son fils que par le bruit que fit dans le public sa mauvaise conduite.

Un autre frère, tenté d'abandonner sa vocation pour consoler et servir sa mère dans ses vieux jours, venait souvent trouver le Père Champagnat pour lui faire connaître sa tentation et pour le prier de lui laisser la liberté de se retirer. Après l'avoir engagé plusieurs fois à combattre cette tentation, le pieux fondateur finit par lui dire : « Savez-vous, mon frère, comment vous devez regarder votre vocation ? Vous êtes-vous demandé quelquefois à qui vous la devez ? Mes questions vous embarrassent, vous n'y répondez rien ; eh bien ! comme je connais votre famille, je vais vous dire ce que j'en pense. Votre vocation, à mon avis, est la récompense de la piété et de la vertu de votre mère. Dieu lui a accordé la grâce d'avoir un fils religieux ; il a voulu, par des desseins tout pleins de miséricorde pour vous, que vous fussiez un sujet de bénédiction pour votre famille. Et vous, en abandonnant votre vocation, vous priverez votre bonne mère de la récompense de sa vertu, vous lui ravirez la gloire d'avoir donné un de ses enfants à la religion, et vous deviendrez une cause de ruine pour votre famille. En allant soigner votre mère, vous ne ferez donc pas un acte de piété filiale, mais un acte d'ingratitude. Voyez maintenant ce que vous voulez faire ; il ne m'appartient pas de vous décharger de l'obligation de suivre votre vocation : c'est Dieu qui vous a appelé à la vie religieuse, c'est à lui que vous avez fait des promesses, et c'est lui aussi qui vous en demandera compte. » Le frère, frappé de ces réflexions si sages, se jette aux pieds du pieux fondateur, en s'écriant : « Vous dites vrai, mon Père : c'est aux bons exemples et à la piété de ma mère que je dois ma vocation. J'ai été infidèle à la grâce, parce que je suis lâche, parce que je crains de me faire violence, parce que j'ai trop écouté la voix de la chair et du sang ; mais désormais il n'en sera plus ainsi : je vous promets de ne plus écouter la tentation et de travailler de toutes mes forces à devenir un bon

religieux. » Il tint parole, et depuis, non seulement il ne balançait pas dans sa vocation, mais il vécut encore en fervent religieux.

« Un religieux, disait le Père Champagnat, en s'attachant trop humainement à ses parents et en s'occupant de leurs affaires temporelles, ne nuit pas seulement à sa perfection, il compromet encore les intérêts de ses proches ; car souvent Dieu punit le religieux, en permettant que les choses dont il se mêle, contrairement à l'esprit de sa vocation, ne réussissent pas et tournent mal. Un frère est beaucoup plus utile à sa famille en ne s'occupant pas d'elle, en vivant dans la piété et le détachement de toutes choses, qu'en cherchant à la servir et à la faire avancer dans le monde. Saint Louis de Gonzague et saint Stanislas Kostka ont plus contribué à la prospérité et à l'agrandissement de leurs familles, en vivant en saints religieux, que s'ils eussent passé leur vie à s'occuper de leurs intérêts. C'est la vertu et la perfection de ces deux saints qui ont illustré leur parenté, et sans eux la famille de Kostka et celle de Gonzague seraient ensevelies dans un éternel oubli. »

Un frère qui avait donné d'abord des marques d'une véritable vocation, et qui s'était montré pieux et régulier pendant longtemps, conçut une affection très vive pour ses parents ; il les attirait dans le poste où il était placé en qualité de directeur, et s'intéressait à toutes leurs affaires. Ces premières fautes furent suivies, comme il arrive presque toujours, d'autres plus graves ; il leur prêta de l'argent en secret et fit des dépenses pour eux. Le Père Champagnat, ayant été informé de cette conduite, en ressentit une extrême douleur ; il représenta avec une grande bonté à ce frère combien il était répréhensible et combien était grande la faute qu'il avait faite en violant son vœu de pauvreté. Cette correction fut assez bien reçue ; mais la fausse compassion que ce malheureux religieux avait pour ses parents, le fit retomber dans la même faute, et cette fois ce fut d'une manière beaucoup plus

grave. Le Père le reprit encore avec charité et douceur, mais en même temps avec force et fermeté, et il lui déclara que, s'il ne se corrigeait pas, il en arriverait mal pour lui et pour ses parents. La chose ne fut que trop vraie. Ce frère, après une nouvelle faute, abandonna sa vocation et se retira chez son frère. Peu de temps après, celui-ci, qu'il avait aimé désordonnément, et pour lequel il avait sacrifié sa conscience et sa vocation, lui vola tout l'argent qu'il possédait et le chassa de sa maison. Quelques années plus tard, ce religieux apostat tomba malade, fit son testament en faveur d'une sœur qu'il avait, et mourut, après avoir éprouvé bien des tribulations. Son indigne frère intenta un procès à cette sœur au sujet de ce testament dont il convoitait le bénéfice; il ne craignit pas de calomnier son frère défunt devant les tribunaux, et de produire même de faux témoins qu'il avait payés. Mais la justice de Dieu l'attendait là, et ne lui laissa pas le temps de voir décider cette affaire. Par suite des peines qu'il se donna et des courses qu'il fut obligé de faire pour gagner ce procès, il prit une pleurésie qui le mena en peu de jours au tombeau, sans qu'il pût se reconnaître et recevoir les sacrements. C'est ainsi que le malheureux religieux dévoyé, par un trop grand attachement pour ses parents, viola ses vœux, perdit sa vocation, vécut et mourut dans de terribles angoisses, porta la désolation dans sa famille, rendit son frère voleur, ruina même ses affaires temporelles, et, ce qui est infiniment plus déplorable, le mit dans le plus grand danger de perdre son âme. Voilà comment s'accomplit la menace du Père Champagnat : *Si vous ne vous corrigez, il en arrivera mal pour vous et pour vos parents.*

CHAPITRE ONZIÈME

De son amour pour la mortification.

CEUX qui sont à Jésus-Christ, dit saint Paul, ont crucifié leur chair avec toutes ses passions et ses désirs déréglés. Toute leur application est de dompter leur corps, de l'assujettir à l'esprit, et d'accomplir en leur chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ. L'occupation des hommes véritablement mortifiés est de remplacer dans leur cœur l'amour des richesses par l'amour de la pauvreté, l'amour du plaisir par l'amour de la croix, l'amour des créatures par l'amour de Notre-Seigneur. Comme saint Paul, chaque jour ils meurent à eux-mêmes, aux inclinations de la nature, à la vie des sens, aux jouissances temporelles, pour ne vivre plus que pour Dieu et pour l'éternité.

C'est ainsi que vécut le Père Champagnat. Toute sa vie ne fut qu'une perpétuelle immolation des facultés de son âme et de son corps à Dieu par le glaive de la mortification. Il serait trop long de tracer ici le tableau de sa vie dure et mortifiée. D'ailleurs, pour en avoir une idée, on n'a qu'à se rappeler ce que nous en avons dit dans cette histoire. Il nous suffira donc, pour remplir notre but, de rapporter quelques traits qui n'ont pas encore été cités, et de donner plus de détails sur certains autres que nous n'avons fait que toucher.

Naturellement dur pour lui-même, il n'accordait à son corps, en nourriture, en repos et en soulagement quelconque, que ce qu'il ne pouvait lui refuser. Il s'était fait une loi de ne jamais rien prendre entre les repas, et il l'a observée toute